

Brevetabilité des gènes : les Etats-Unis réouvrent le dossier

(extraits choisis de l'article de Yaroslav Pigenet sur Vivagora)

« Plusieurs universités américaines et d'association de défense des libertés civiles viennent de porter une plainte en justice pour contester la constitutionnalité des brevets sur les gènes.(...) »

Il est vrai que Myriad Genetics – qui facture 3000 dollars tout séquençage des gènes BRCA au nom de ses brevets - s'est efforcé jusqu'ici de faire interdire l'utilisation des séquences qu'il « détient » par plusieurs laboratoires publics travaillant sur le cancer du sein. (...)

Les avocats de Myriad Genetics - qui a annoncé mercredi une augmentation de 67% de ses bénéfices en 2009 - ont ainsi fait valoir que « [une décision de renvoi] pourrait mener à l'invalidation de milliers de brevets biotechnologiques et, de fait, saper les fondations de toute l'industrie biotech ». En outre « le développement de nombreux médicaments et tests diagnostiques serait menacé » ont-ils averti.»

[Lire l'article complet sur Vivagora](#)